

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / ANGERS le 23/02/2026

La Caf de Maine-et-Loire renforce son soutien et débloque une aide d'urgence pour les allocataires sinistrés des inondations

Face aux inondations qui ont récemment touché plusieurs territoires du département, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire se mobilise pleinement pour accompagner les familles allocataires impactées.

Dans ces moments difficiles, notre priorité est d'être présents aux côtés des familles, non seulement dans l'urgence, mais également dans la phase de reconstruction qui s'engage. Parce que derrière chaque sinistre, il y a des vies bouleversées, la Caf active ses dispositifs d'aide afin d'apporter un soutien concret, rapide et adapté à chaque situation.

♦ Un dispositif d'aide d'urgence mobilisable

Un dispositif exceptionnel peut être activé en cas de catastrophe naturelle ou d'événement majeur. Une aide d'urgence peut être accordée après décision de la Direction et/ou du Président du Conseil d'Administration.

Cette aide peut notamment couvrir :

- L'achat de première nécessité (nourriture, vêtement, etc ...)
- L'achat d'équipements mobilier ou ménager

🔑 Une aide de **500 €**, sous certaines conditions :

- Être allocataire avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans ou à naître percevant une prestation familiale
- Avoir déclaré un sinistre lié aux inondations auprès des assurances
- Quotient familial (QF Caf) du mois de la demande $\leq 1\,020$ €

♦ Modalités de contact

Les allocataires concernés sont invités à prendre contact avec la Caf :

Par téléphone :

☎ 32 30 (service gratuit + prix d'un appel)

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / ANGERS le 23/02/2026

Par mail :

Via l'espace personnel sur caf.fr

Objet à préciser : « *Aide urgence inondation* »

Un travailleur social de la Caf prendra contact avec la famille dans les 24H.

Les partenaires accompagnant des publics sinistrés sont également invités à relayer cette information et à contacter la Caf pour toute situation nécessitant un examen prioritaire.

La Caisse d'Allocations Familiales réaffirme son engagement aux côtés des familles du Maine-et-Loire et sa volonté d'agir avec solidarité, réactivité et humanité.

A PROPOS

La branche Famille est une institution sociale fondée sur des valeurs humanistes et sur les principes d'universalité, de solidarité et d'égalité. Depuis 1945, celle-ci propose aux familles des aides sous forme de compléments de revenus, d'équipements, de suivis et de conseils, via le réseau des 101 caisses d'Allocations familiales (Caf), piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).

Un acteur majeur des solidarités en Maine-et-Loire

Acteur incontournable de la solidarité, la **Caf de Maine-et-Loire** a pour mission de garantir l'accès aux droits et d'assurer le versement des prestations légales à près de 170 000 allocataires, soit près de 50 % de la population du département.

La Caf de Maine-et-Loire injecte plus d'1 milliard d'euros dans l'économie locale dont près de 956 millions d'euros au titre des prestations légales et 81 millions d'euros pour l'action sociale.

La Caf de Maine-et-Loire est un organisme de droit privé assurant une mission de service public. Elle compte près de 170 000 allocataires et un acteur majeur sur le département avec plus d'un milliard d'euros assure le versement de prestations sociales et familiales, en portant une attention particulière aux personnes en difficulté. En complément, elle développe une action sociale départementale en faveur des familles en finançant des services et des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.